

BULLETIN D'INSCRIPTION LADY PRESTIGE TOUR 2026

CHOIX DE VOTRE FORMULE ET DE VOTRE CATEGORIE

FORMULE 2 jours	<input type="checkbox"/>	FORMULE 3 jours	<input type="checkbox"/>
100% LADIES	<input type="checkbox"/>	GENTLEMAN ou MIXTE	<input type="checkbox"/>

100% Ladies : Ladies pilote et copilote

Gentleman ou mixte : Lady Pilote ou copilote- Gentleman pilote ou copilote – Gentlemen pilote et copilote

EQUIPAGE	PILOTE	COPILOTE
NOM PRENOM DATE DE NAISSANCE PROFESSION		
ADRESSE VILLE CODE POSTAL PAYS PORTABLE EMAIL		
ALLERGIES ALIMENTAIRES		
PERSONNE à PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT	Nom Tel	Nom Tel

MERCI DE JOINDRE A CE BULLETIN

COPIE DE VOS PIECES D'IDENTITE

COPIE DE VOS PERMIS DE CONDUIRE

CARTE GRISE VEHICULE

ASSURANCE VEHICULE

VOITURES ELIGIBLES

Voitures historiques
Voitures de prestige ou GT modernes, répliques

BULLETIN D'INSCRIPTION LADY PRESTIGE TOUR 2026

FORMULE 3 JOURS	
<u>PRESTATIONS COMPRISSES DANS L'INSCRIPTION:</u>	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ensemble des déjeuners, cocktails et diners des 24, 25 et 26 septembre 2026 ✓ 3 nuits d'hôtels (petit-déjeuner inclus) en chambre TWIN ou DOUBLE les 24, 25 et 26 septembre 2026 ✓ 1 road-book, les plaques de rallye, les numéros de portières pour une voiture et les cadeaux ✓ La location du boîtier de géolocalisation (un chèque de caution de 300 € vous sera demandé lors des vérifications et rendu sur la ligne d'arrivée le 26 septembre au soir) 	
Tarif si inscription avant le 28 février 2026 :	3 000 € par équipage
Entre le 1^{er} Mars 2026 et le 30 juin 2026 :	3 400 € par équipage
Supplément chambre individuelle pour les 24, 25 et 26 septembre 2026 :	600 € par équipage
Chambre et petit déjeuner pour la nuit du mercredi 23 septembre au château des VIGIERS	230 € par équipage

FORMULE 2 JOURS	
<u>PRESTATIONS COMPRISSES DANS L'INSCRIPTION:</u>	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Cocktail du jeudi 24 septembre 2026 au soir ✓ Ensemble des déjeuners, cocktails et diners des 25 et 26 septembre 2026 ✓ 2 nuits d'hôtels (petit-déjeuner inclus)en chambre TWIN ou DOUBLE les 25 et 26 septembre 2026 ✓ 1 road-book, les plaques de rallye, les numéros de portières pour une voiture et les cadeaux ✓ La location du boîtier de géolocalisation (un chèque de caution de 300 € vous sera demandé lors des vérifications et rendu sur la ligne d'arrivée le 26 septembre au soir) 	
Tarif si inscription avant le 28 février 2026 :	2 400 € par équipage
Entre le 1^{er} Mars 2026 et le 30 juin 2026:	2 600 € par équipage
Supplément chambre individuelle pour les 25 et 26 septembre 2026 :	400 € par équipage
Chambre et petit déjeuner pour la nuit du jeudi 24 septembre au château des VIGIERS	230 € par équipage
Dîner au château des VIGIERS	120 € par équipage

BULLETIN D'INSCRIPTION LADY PRESTIGE TOUR 2026

Suppléments : invités aux déjeuners : 40 €/personne – invités aux dîners : 70 €/personne.

Merci d'effectuer votre règlement :

- Soit par virement sur le compte de l'association : ASSOCIATION « CULTURE ET EVASION EN NOUVELLE AQUITAINE » après nous avoir demandé notre RIB.
- Soit par carte bancaire sur le site HELLO ASSO : <https://www.helloasso.com/associations/culture-et-evasion-en-nouvelle-aquitaine/evenements/inscription-lady-prestige-tour-2026> (QR code)



- Soit par chèque à l'ordre de : ASSOCIATION « CULTURE ET EVASION EN NOUVELLE AQUITAINE »

Dossier à retourner à l'organisation par email ou par courrier :

Lady Prestige Tour

Association « CULTURE ET EVASION EN NOUVELLE AQUITAINE »
14 rue Boursier 92700 COLOMBES

E.mail : christine.halliot@gmail.com ou contact@ladyprestigetour.fr

ATTENTION : En remplissant ce dossier, vous soumettez votre demande d'inscription à l'organisation du LADY PRESTIGE TOUR. L'organisation se réserve le droit de ne pas accepter votre dossier, si le véhicule n'est pas conforme aux exigences du rallye, ou si le numerus closus est atteint.

Chaque équipage est seul responsable des dégâts pouvant survenir à son véhicule, seul ou avec un tiers. L'organisation a souscrit une assurance responsabilité civile.

Remboursement :

Les droits d'engagement seront entièrement remboursés aux candidats dont l'engagement aurait été refusé.

L'organisateur remboursera, avec déduction d'une retenue variable, les droits d'engagement aux concurrents qui, pour des raisons de force majeure, n'auraient pu se présenter au départ de la compétition, sous réserve qu'une demande parvienne à l'organisateur par lettre recommandée.

La retenue sera de 80 % pour les demandes reçues avant le 31 août 2026.

Aucun remboursement ne sera effectué pour les désistements reçus après le 31 août 2026.

Si jamais l'événement était annulé, les équipages inscrits seront intégralement remboursés.

DATE :

SIGNATURE :

(Faire précéder la signature de la mention « Lu et approuvé »),